



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

### CANADA PROVINCE DE QUÉBEC VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal tenue le lundi 24 septembre 2012 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Isabelle Imbeault,	conseillère
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Madame	Chantal de Verteuil,	conseillère
Monsieur	François Girard,	conseiller

Et

Madame	Dania Hovington,	dir. gén./sec.-trés.
--------	------------------	----------------------

#### OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 05 et vérifie le quorum.

1. Ouverture de la session
2. Déboisement – Déplacements des résidences et accès
3. Lotissement et piquetage – Terrains pour déplacements des résidences et un accès
4. Avis de motion – Règlement numéro 315-12 décrétant une dépense et un emprunt de 273 178 \$ pour l'achat d'un camion autopompe pour le service des incendies
5. Demande d'aide financière – Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire
6. Formation – Opérateurs en eau potable
7. Période de questions
8. Fermeture de la session

2012-09-241  
5764

#### DÉBOISEMENT - DÉPLACEMENTS DES RÉSIDENCES ET ACCÈS

##### CONSIDÉRANT QUE

la Municipalité doit procéder à la préparation des terrains pour 2 résidences ainsi qu'un accès à la nouvelle route pour une résidence permanente qui ne sera pas déménagée;

##### CONSIDÉRANT

les soumissions reçues pour le broyage des arbres pour une superficie de 3 250 m<sup>2</sup>.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Location Excavation R.S.M.F. inc. pour le broyage des arbres d'une superficie de 3 250 m<sup>2</sup> afin de préparer les terrains pour 2 résidences ainsi qu'un accès à la nouvelle route pour une résidence permanente qui ne sera pas déménagée, au coût de 3 161,81 \$, taxes incluses.

Le montant de la dépense devra être autorisé par le ministère de la Sécurité publique.





Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

2012-09-242  
5765

**LOTISSEMENT ET PIQUETAGE - TERRAINS POUR LE  
DÉPLACEMENT DE RÉSIDENCES ET UN ACCÈS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit procéder au lotissement et au piquetage des terrains pour 2 résidences ainsi qu'un accès à la nouvelle route pour une résidence permanente qui ne sera pas déménagée;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue pour le lotissement et le piquetage de 3 lots.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de mandater le Groupe Cadoret, arpenteurs-géomètres pour procéder au lotissement et au piquetage de trois lots, au coût de 6 285 \$, plus taxes.

Le montant de la dépense devra être autorisé par le ministère de la Sécurité publique.

**Avis de  
motion**

La conseillère Isabelle Imbeault donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance ultérieure le Règlement numéro 315-12 décrétant une dépense et un emprunt de 273 178 \$ pour l'achat d'un camion autopompe pour le service des incendies.

Il est également résolu de faire la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

2012-09-243  
5765

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FONDS D'AMÉLIORATION DE  
L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE**

la Municipalité désire déposer une demande d'aide financière pour la deuxième phase des travaux au centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à déposer une demande d'aide financière pour la deuxième phase des travaux au centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire.

2012-09-244  
5765

**FORMATION - OPÉRATEURS EN EAU POTABLE**

**CONSIDÉRANT QU'**

une formation pour opérateur en eau potable aura lieu à Forestville du 15 octobre au 2 novembre inclusivement;

**CONSIDÉRANT QU'**

il est important d'avoir du personnel formé pour exécuter des tâches en lien avec l'eau potable.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, à assister à la formation pour opérateur en eau potable qui aura lieu à Forestville du 15 octobre au 2 novembre inclusivement au coût de 3 383,38 \$, taxes incluses.



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

Il est également résolu d'autoriser M. Richard Dallaire, préposé aux travaux publics, à assister à la formation d'une (1) journée pour le traitement UV, au coût de 200 \$, taxes incluses

Les frais de déplacement pour assister à ces formations seront remboursés.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2012-09-245  
5766

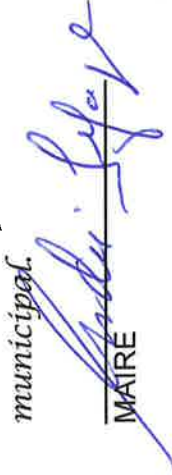
FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 19 h 47.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE /  
SECRETARIE-TRÉSORIÈRE

*Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE